

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO
CANTON DE TINTENIAC

COMMUNE DE SAINT THUAL

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 20 Novembre 2015

REÇU

Le 04 DEC. 2015

Mairie de SAINT-THUAL

Nombre de Conseillers en exercice : 13
de Membres présents : 10
de Membres votants : 10

La convocation du Conseil Municipal avait été faite le 13 novembre 2015 et affichée le 13 novembre 2015.

L'an deux mil quinze, le vingt novembre, à vingt heures quinze, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-THUAL, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, **sous la Présidence de Monsieur Roger SARCIAUX, Maire :**

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Roger SARCIAUX, Marie-Christine NOSLAND, Joseph CHAINON, Claude PAPADOPOULOS, Nadine CORBEL, Dominique ABALAIN, Christophe GUEROC, Philippe LOMET, Loïc COMMEUREUC, Dominique FOURGEROUX.

Absents excusés : Frank SAMSON, Sébastien LEFEUVRE, Céline ROUVRAS.

Pouvoir : Mr Sébastien LEFEUVRE a donné pouvoir à Mr Dominique FOURGEROUX.

Mme Marie-Christine NOSLAND est désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (article L.2121-15 du CGCT).

Délibération 2015/82	Eco quartier les châtaigniers – Modification du règlement
-------------------------	---

Il est proposé d'assouplir les exigences en matière de clôture des lots à l'Eco-Quartier les châtaigniers.

L'article 11.3. du règlement du lotissement indiquant :

« les clôtures donnant en bordure de voie et espaces communs seront de type grillage à mouton (piquet de châtaignier plus grillage galvanisé de section carré), d'une hauteur de 1 mètre »

serait complété par :

ou les clôtures donnant en bordure de voie et espaces communs seront de teinte sombre (gris anthracite, vert foncé, etc...d'une hauteur de 1mètre.

La présente modification n'interviendra qu'avec l'accord des co-lotis, avec l'instruction des services ADS, pour conclure par un arrêté municipal.

Délibération transmise en
Préfecture le 25 Novembre 2015

Le Maire
Roger SARCIAUX

